

Collège Pointe des  
Châteaux  
Note n°15  
**Direction**  
**Bureau**  
**Du**  
**Principal**

☎-02 62 34 88 56  
Fax-02 62 34 82 73

Mel :  
ce.9741048w@ac-  
reunion.fr  
Web :  
[http://college-pointe-  
chateau.ac-reunion.fr/](http://college-pointe-chateau.ac-reunion.fr/)

48 rue Georges  
Pompidou  
97436 Saint Leu

Objet : Mise en œuvre des mesures de sécurité au collège : Accueil

- L'accueil **des élèves** à l'entrée du collège est assuré par un adulte de la vie scolaire sur présentation du passeport du collégien ; un contrôle visuel des sacs peut être effectué ; Le portail est ouvert, surveillé et fermé par un membre de la vie scolaire.
- L'accueil **des visiteurs** est assuré par l'agent d'accueil, son itinéraire est balisé : tous les visiteurs doivent passer par le sas. Son identité est systématiquement vérifiée sur **présentation d'un document d'identité**. Elle est notée sur un registre avec signature à l'arrivée et au départ.
- Le personnel d'accueil appelle le service concerné pour l'informer de la visite.
- Les personnels informeront systématiquement l'accueil en cas de RDV (nom du visiteur, nom du personnel, heure, date, salle).
- Une attention particulière est portée **aux abords** de l'établissement en liaison avec la mairie et la gendarmerie, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- **COVID : Le port du masque et la désinfection des mains** sont obligatoires pour tous à l'entrée du collège.

Le Principal

